

Bilan de compétences

Méthode VAST RH



PROGRAMME DE FORMATION

Faites émerger un projet professionnel cohérent et réaliste au travers d'une démarche introspective, volontaire et motivée.



Nos atouts

- **La transition professionnelle**

Les consultants MB INFORMACOACH experts dans leurs domaines professionnels (recrutement, psychologues du travail, coachs, formateurs, gestion des ressources humaines et développement du potentiel humain) sont spécialistes dans l'accompagnement des évolutions professionnelles Pourquoi ? il(s) /elle(s) ont tous et tout(es) un point commun avec les bénéficiaires, la transition professionnelle au cours de leurs carrières, les difficultés et remises en question nécessaires pour réussir à rebondir.

- **La formation tout au long de la vie**

Les échanges de pratiques, les partenariats. Les consultants MB INFORMACOACH sont diplômé(e)s dans leurs domaines d'expertises et continuent à se former à de nouvelles approches, échanges sur leurs pratiques, sont ouverts aux partenariats pour toujours s'améliorer (se professionnaliser).

- **La proximité sur leurs territoires géographiques**

Les consultants MB INFORMACOACH travaillent sur une zone géographique spécifique avec une connaissance approfondie de leurs bassins d'emplois pour être aussi plus proche des entreprises et des salariés localement et permettre une réactivité plus grande.

- **Le partage des mêmes valeurs et la posture dû « à côté de »**

Les consultants MB INFORMACOACH travaillent ensemble, tous les jours, à entretenir dans leurs accompagnements, les valeurs essentielles à notre cœur de métier : la transparence, le respect, la bienveillance, l'accomplissement et l'adaptabilité. Ces valeurs permettent une véritable (et essentielle) relation de confiance.

- **L'innovation pédagogique**

Les consultants MB INFORMACOACH se remettent facilement en question quant à leur pratique d'accompagnement dans un marché en perpétuelle évolution. Ils sont en veille permanente sur les thématiques de l'accompagnement, des domaines de l'emploi et de la formation, de la gestion des RH, des mesures institutionnelles, et des nouvelles pratiques liées au monde du digital.

Le public visé

Le bilan de compétence s'adresse à tous les publics c'est-à-dire toute personne active, dont les salariés du secteur privé, les agents du secteur public, les demandeurs d'emploi, les agriculteurs, les chefs d'entreprise et les commerçants, les artisans, les professions libérales et les travailleurs en situation d'handicaps.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est demandé.



PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous signaler leurs besoins en amont de la prestation. Massimiliano BIGONI, référent handicap et diversité, étudie avec le bénéficiaire les adaptations nécessaires et, le cas échéant, mobilise les partenaires compétents.

Vous pouvez le joindre directement par mail (mb@informacoach.fr) ou par téléphone au 06 60 14 60 97.

Secret professionnel : la relation consultant-bénéficiaire

L'opérateur de bilan de compétences est soumis au secret professionnel. Le secret professionnel auquel il est tenu est le socle de la relation de confiance qui l'unit au bénéficiaire. Instituée dans l'intérêt du client, cette obligation à la fois morale et juridique s'impose à l'ensemble des personnels exerçant leurs fonctions au sein de l'organisme prestataire de bilan de compétences, et ce quel que soit leur grade (personnels administratifs, etc.).

Ce principe déontologique fort s'étend à tout ce qui est porté à la connaissance du consultant dans l'exercice de sa profession. Les informations suivantes restent donc secrètes :

- les confidences écrites ou orales ;
- les entretiens téléphoniques ;
- les informations relatives aux tiers.



Délai d'accès bénéficiaires utilisant leur CPF

Pour les particuliers, le délai d'accès est soumis aux conditions générales d'utilisation de Mon compte formation ([CGV CPF](#)). Pour les entreprises, l'accès est accordé dès la réception du bon de commande conforme à nos [CGV MBI](#).

Si un bilan a été financé au cours des cinq dernières années par un financeur public ou paritaire, le CPF ne peut pas être mobilisé à nouveau avant l'expiration de ce délai.

Le bilan de compétences a pour objectif de vous permettre de faire une photographie sur votre vie professionnelle et aussi personnelle en vue de vous engager dans un nouveau projet d'évolution professionnelle, voire une reconversion professionnelle, ou donner un nouvel élan à votre carrière.

Il constitue un outil indispensable et efficace pour :

1. Réfléchir, analyser vos compétences, vos aptitudes et vos motivations pour évoluer ou lancer un nouveau projet.
2. Co-construire votre futur projet professionnel en adéquation avec votre personnalité, vos aspirations, vos valeurs, vos talents, et vos potentiels pour vous donner les moyens d'accès pour y arriver.
3. Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation, pour un emploi, une formation ou un cap à votre évolution de carrière, anticiper votre avenir.

Le déroulement

Le bilan de compétences s'articule autour des trois phases prévues à l'article R.6313-4 du Code du travail : une phase préliminaire, une phase d'investigation et une phase de conclusions. Il prend la forme d'entretiens individuels et personnalisés avec un(e) consultant(e) MB INFORMACOACH.

LA PHASE PRÉLIMINAIRE

Elle consiste à analyser votre demande et identifier votre besoin en vous expliquant le déroulement du bilan de compétences et les étapes clés afin de vous permettre de comprendre l'objectif à atteindre. Il s'agit également de définir le format le plus adapté à vos besoins ainsi que de définir conjointement les modalités de déroulement du bilan de compétences.

LA PHASE D'INVESTIGATION

Elle vise à élaborer votre projet professionnel (une ou plusieurs alternatives) en toute lucidité et pertinence. Votre consultant(e) vous guide pas à pas en adaptant les outils, les techniques et l'approche à votre profil.

LA PHASE DE CONCLUSION

Elle recense dans un document de synthèse remis au bénéficiaire, tous les résultats détaillés de la démarche bilan de compétences VAST RH et notifie aussi les conditions et moyens de la réalisation du ou des projets au travers d'un plan d'action réaliste et réalisable. Les consultants VAST RH assurent un suivi à 6 mois et restent disponible en cas de besoin ou de questions pendant ou post bilan.

Méthodologie

Elle repose sur un objectif commun pour nos bénéficiaires : vous accompagner dans votre évolution professionnelle, trouver le travail/l'activité qui vous rendra heureux(se), en tenant compte de votre équilibre professionnel et personnel. MB Informa Coach utilise la méthode **Bilan de Compétences de VAST RH**.

Parce que chaque bénéficiaire est unique, singulier, notre méthode est 100 % adaptable et centrée sur vous. Elle repose sur 6 étapes distinctes et modulables. La durée totale du bilan est de 24 heures dont 14h d'entretiens individuels (face à face en présentiel ou à distance synchrone). Les consultants MB Informa Coach vous accompagne dans ce voyage vers le changement.

N°00 LA DÉCOUVERTE

*La rencontre pour analyser
la demande et déterminer les besoins.
Adaptation du parcours.*

N°01 L'INVESTIGATION

*Se questionner, mieux se connaître
et partir sur de bonnes bases.
Les motivations.*

N°02 LES COMPÉTENCES

*Les fibres, les talents, les acquis,
les potentiels.
Comment se révéler.*

N°03 L'EXPLORATION

*Cibler son besoin. Définir les bonnes
pistes et les alternatives.
Confrontation et faisabilité.*

N°04 L'ACTION

*Définir et valider le(s) projet(s) et les
étapes de réalisation (plan d'action).
Formaliser le travail réalisé durant
le bilan.*

N°05 LA RÉALISATION

*Garder le cap et se réaliser
(suivi post bilan à 6 mois).*

Moyens pédagogiques

Accompagné(e) pendant toute la durée de votre formation, vous nouez une relation de confiance avec votre consultant(e) et avancez pas à pas grâce à :

- Des **entretiens** individuels (*en présentiel ou à distance*),
- Des **tests psychométriques** (*de personnalité, d'intérêts professionnels, de gestion du stress & émotion*),
- Des **outils de réflexion** (*Les Vast Pratiques, des jeux et des mises en situations, des exercices ludiques*),
- Des **lectures didactiques**,
- Des **vidéos** instructives.

Mise en oeuvre des actions

- **Charte d'objectifs et d'engagements** réciproque signée
- **Feuille de présence** signée à chaque rendez-vous
- **Attestation de formation**
- Remise d'une **synthèse co-écrite** à la fin du bilan
- **Questionnaire de satisfaction** en fin de bilan
- **Rendez-vous de suivi** à 6 mois avec un questionnaire

Résultats attendus

- Une stratégie claire d'évolution professionnelle et/ou personnelle pour les prochaines années,
- Avoir défini un projet professionnel répondant à vos besoins et aspirations
- Une confiance en soi et une motivation retrouvée,
- Un projet réaliste, et réalisable concret en lien avec votre personnalité, vos valeurs et en adéquation avec votre bassin d'emploi,
- Rédaction d'un plan d'actions pour vous aider à définir le cap,
- Remise d'une synthèse permettant de vos qualités, vos compétences, votre valeur ajoutée pour vous même et votre futur employeur.



Nos tarifs public conseillés

En présentiel et/ou distanciel synchrone et distanciel asynchrone.

PRESTATION	DURÉE DES FACES À FACE	TARIF
Bilan de compétences	14 h	1 750 € TTC
Bilan de compétences	18 h	2 250€ TTC
Bilan de compétences	24 h	3 000€ TTC

Le bilan de compétences peut être financé par l'employeur, notamment dans le cadre du Plan de développement des compétences, ou par le Compte Personnel de Formation (CPF).

Dans le cadre d'un financement CPF, le montant des droits CPF mobilisables pour financer un bilan de compétences est plafonné à 1 600 €. Une participation financière obligatoire de 150 € est également applicable au titulaire du compte, sauf cas d'exonération prévus par la réglementation en vigueur (décret n° 2026-234, publié au Journal officiel le 1er avril 2026).

L'éligibilité au financement CPF est également soumise aux conditions réglementaires en vigueur, notamment concernant le financement antérieur d'un bilan de compétences.

Il peut :

- Être réalisé **en dehors des heures de travail**, dans ce cas, il peut être effectué sans en informer son employeur.
- Être effectué **pendant le temps de travail du salarié** en mobilisant son CPF, avec l'accord préalable de l'employeur et selon les règles applicables au CPF.
- Être pris en compte via le **Plan de Développement des Compétences** de l'employeur, avec son accord préalable.

Vous pouvez commencer la prestation sous un délai de 14 jours suite à l'inscription.

Quelques indicateurs de votre satisfaction

Vast RH Arles - Bilan de compétences

5,0 ★★★★★ 65 avis ⓘ

Agence d'orientation professionnelle à Arles

Vast RH Saint Rémy de Provence - Bilan de compétences

4,9 ★★★★★ 38 avis ⓘ

Agence d'orientation professionnelle à Saint-Rémy-de-Provence

Vast RH Châteaurenard - Bilan de compétences

5,0 ★★★★★ 16 avis ⓘ

Agence d'orientation professionnelle à Châteaurenard

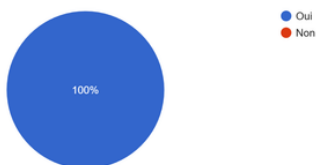
Bilan de compétences MB InFormaCoach

5,0 ★★★★★ 16 avis ⓘ

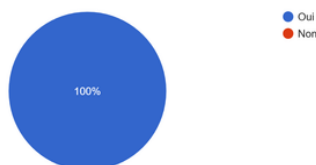
Agence d'orientation professionnelle à Arles

Questionnaire de satisfaction après un bilan de compétences (2023/2024/2025).

Selon vous, les outils pédagogiques fournis par MB INFORMACOACH étaient-ils adaptés ?
45 réponses

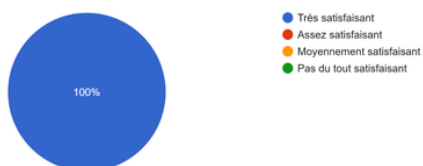


Recommanderiez-vous cette formation autour de vous ?
45 réponses

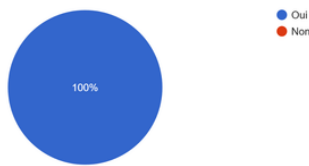


Questionnaire de satisfaction après un bilan de compétences (2026).

Évaluez l'organisation de la prestation (Rendez-vous, Administratif)
31 réponses



Recommanderiez-vous cette formation autour de vous ?
31 réponses



MB INFORMA COACH & VAST RH PAYS D'ARLES

06 60 14 60 97 • mb@informacoach.fr • www.informacoach.fr

Arles | Saint-Rémy-de-Provence | Châteaurenard